

Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail Spécial des Préfectures du 26 novembre 2020 - Déclaration préliminaire de FO Préfectures

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs les membres du CHSCT SP,
Chers collègues,

Lors du dernier CHSCT SP du 22 septembre 2020, **les représentants du personnel du Syndicat Force Ouvrière** vous ont alerté sur l'aggravation rapide depuis l'été de la situation sanitaire et de l'urgence pro-active à mettre les services en mode de fonctionnement « protégé ». A cet effet et pour mieux parer les errements du début 2020, **FO** vous a demandé la communication des éléments d'analyses concernant les retours d'expériences (RETEX) des préfectures.

Deux mois après, quelles conclusions pouvons-nous en tirer ?

FO constate toujours une situation sociale extrêmement explosive par l'application par l'administration du continuel leitmotiv du tout-faire « en même temps », véritable politique de management par injonctions contradictoires (MIC) présente pour exemple au-travers de la note ministérielle du 29 octobre 2020 avec le double objectif de maintenir le niveau d'activité tout en développant le télétravail.

FO relève qu'il a fallu attendre mi-novembre 2020 la diffusion de multiples instructions et circulaires ministérielles pour que le télétravail soit effectivement appliqué dans toutes les préfectures et sous-préfectures.

Ajouté à cette impression de lenteur, voire de blocage face au télétravail en tant que mesure sanitaire, **FO** rappelle les incohérences de gestion de la pandémie, de répartition des primes Covid, d'imposition de jours de congés obligatoires à des personnels en télétravail, et la non-reconnaissance flagrante de leur investissement. Les personnels ont gardé en mémoire ces marques d'irrespect.

FO souhaite que tous les moyens mis en oeuvre pour le télétravail ne soit pas réduit à néant dès la fin de la crise sanitaire et que cet investissement induise une nouvelle organisation du travail alliée à des formations périodiques en management à distance.

FO constate que la suppression volontaire des CAPL et CAPN par l'administration pour les avancements en particulier a mis l'accent sur des pratiques de favoritisme locale, de « cooptation » en bafouant ouvertement les critères nationaux de sélection. Nombre de hiérarchies ont pris en compte le travail et la disponibilité d'agents du 1er confinement. Or, les avancements doivent se baser sur l'entretien professionnel de l'année antérieure.

FO sera très vigilant sur les conditions d'affectation des CIA de fin d'année.

FO rappelle que la crise sanitaire continue de générer dans un contexte anxigène beaucoup d'interrogations sur l'organisation du travail dans les services avec des personnels testés positifs.

FO insiste sur la nécessité de continuer à protéger les plus vulnérables : le contexte de pandémie toujours active génère légitimement inquiétudes et incertitudes des personnels.

.../...

FO demande le déploiement intelligent et cohérent des outils informatiques pour la mise en œuvre du télétravail dans toutes les préfectures, la suppression du jour de carence pour les personnes testées positives et malades, la reconnaissance en maladie professionnelle de tous les agents exposés quel que soit leurs corps et un réel suivi des cas Covid au ministère de l'Intérieur.

Au-delà des risques psycho-sociaux dans les BRH déjà relatés au CHSCT SP du 22 septembre 2020, **FO** fait le constat grandissant des RPS pour tous les services concourant à la mise en œuvre des futurs SGC (moyens généraux, SIDSIC...) ainsi que ceux dédiés à la gestion de crise au sein des préfectures, services également fortement impactés par la gestion Covid.

De plus, il faut tenir compte du risque terroriste qui couve toujours et soudain égorge des innocents. Les personnels des préfectures et des sous-préfectures, symbole de la République et de l'Etat apparaissent être des victimes toutes désignées. Cela fait plus d'un an que **FO** demande une sécurisation conséquente des services préfectoraux et une protection permanente de leurs personnels. Rien n'est fait si ce n'est affiché pour faire croire.

FO alerte que depuis mars dernier, les préfectures fonctionnent tout azimuth, passant d'un confinement à un déconfinement et à un reconfinement, tout en maintenant un niveau d'activité optimale, en l'absence de valorisation de l'action continue des personnels de préfectures et de sous-préfectures. Avec l'installation bon gré mal gré des SGC au 1er janvier 2021, cette situation préfigure d'un avenir chaotique et suicidaire avec des équipes fatiguées, usées et désenchantées.

FO relève qu'une crise de confiance majeure des personnels en leurs hiérarchies et en leur administration pave notre avenir collectif d'un champ de mines qui risque de faire des victimes à l'identique de France Télécom.

FO prévient à nouveau que la crise économique à venir en 2021 aura des conséquences sur les fonctionnaires conjoints de salariés du privé, ou commerçants, artisans et amplifiera le phénomène de désillusion des personnels.

FO craint le désengagement irrémédiable des personnels de préfectures n'ayant plus aucune vision de leur action dans l'avenir et aucun sens de l'utilité de leurs missions.

FO met en garde : la politique de l'hypocrisie continuelle et du « marche ou crève » va bientôt avoir ses limites, et l'administration devra assumer seule les conséquences de son choix délibéré à maintenir coûte que coûte les réformes en connaissance de leurs impacts néfastes sur la santé et la sécurité physique, mentale de ses personnels.

FO demande que cette déclaration préalable soit annexée au Procès-verbal du CHSCT SP.

Un syndicat qui se bat au présent pour garantir votre avenir !!!

